

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Mai 2013

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images

... Le 6 avr.



Multicouleurs, le 1^{er} festival sur l'amitié entre Bretons, Polonais, Roumains et Maliens organisé par l'association MaPoRou.

... Le 12 avr.



Demie-finale de coupe de Bretagne féminine de Handball... Match serré pour l'Espérance de Chartres... Un beau parcours malgré la défaite.

... Le 27 avr.



La balade de mobilisation contre le cancer a rassemblé plus de 80 marcheurs.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 25 mars
- (P2) Papiers d'identité

En ville

- (P3) Echange d'expériences
- (P3) Vie éco
- (P6) Résidence de la Poterie

Côté Asso

- (P6) Bienvenue au Club

Culture

- (P7) Le Pôle Sud va se faire voir...
- (P7) Wanted
- (P7) Terres neuves

Enfance Jeunesse

- (P8) Va y avoir du son
- (P8) Le langage dans tous les sens
- (P8) A l'école Sainte-Marie

A lire aussi...

- (P3) Expression de la Majorité
- (P3) Expression de l'Opposition
- (P4 et 5) Spécial budget
- (P5) Edito

Une aventure collective met la plante dans l'assiette

Recette : mixez le travail d'une équipe de jardiniers municipaux passionnés avec celui d'un artiste sculpteur, ajoutez l'imagination et la dextérité de centaines de jeunes Chartrains entre 18 mois et 18 ans, la motivation des résidents de l'Ehpad, n'oubliez pas de compléter avec une pleine poignée de bénévoles talentueux et de commerçants dynamiques. Saupoudrez l'ensemble de soleil et d'eau mais surtout aucun produit phytosanitaire. Vous obtiendrez en quelques mois, le cru 2013 du fleurissement de la ville de Chartres de Bretagne. Bon appétit !



De A comme aneth à T comme topinambour, en passant par C comme courge ou R comme radis... les serres municipales renferment cette année des trésors comestibles. Sur 400 variétés de plantes cultivées aux serres pour le fleurissement 2013, la majorité finira sur notre table. Le thème "Une plante dans l'assiette", annoncé en juin dernier, met la ville en ébullition : "Le fleurissement est l'une des marques de l'identité de la ville pour les visiteurs comme pour les habitants. Notre objectif est de privilégier la qualité des végétaux et le respect de notre environnement plutôt que la quantité. Depuis 2004 la commune est primée de la plus haute distinction nationale en matière de fleurissement urbain : la 4^e fleur. Cette récompense est fragile et remise en cause chaque année", explique Michel Desrez, adjoint à l'environnement.

Ainsi, toutes les générations et tous les talents se mobilisent pour le festin 2013. Sur la place de la Mairie, Bruno

Guihéneuf, sculpteur s'est lancé dans l'aventure. Comme d'autres artistes avant lui, il crée une œuvre éphémère sur l'esplanade des Droits de l'Homme surplombant les bassins : "Les plantes d'ornement et la production alimentaire sont conciliables. Je vais concevoir un potager qui démarre comme une sculpture et peu à peu se fait envahir de légumes". La production de ce jardin potager au cœur de la ville appartient aux Chartrains, qui le verront se transformer au fil des mois.

Les projets foisonnent et les services techniques de la ville sont très investis : "Notre rôle est d'accompagner la réalisation des projets, de donner envie de jardiner, d'éveiller la curiosité d'un maximum de partenaires", explique Jean-Claude Blot, référent fleurissement du service espaces verts. Sur le rond-point de la Poterie, les jardiniers de la ville s'apprentent à dresser un mur végétal percé d'étagères tel un vaisseau. De l'autre côté du mur, un potager sera aménagé.

Un thème qui met l'eau à la bouche !

Toute la ville a adhéré à la recette 2013. Pour la première fois, les commerces "de bouche" se prêtent au jeu. Des bacs colorés personnalisés et plantés de variétés potagères, choisies par les commerçants, ornent leur façade.

Près de 200 enfants des écoles Auditoire, Brocéliande et Sainte-Marie ont également mis leur grain de sel ! Après la visite des serres municipales, chaque élève a participé à l'atelier repiquage. Des caissons colorés et plantés vont, entre autres, fleurir au fil de la ville. Les tout-petits des crèches et des assistantes maternelles ont rempli leurs petits pots de terre et planté des graines d'épices. De leur côté, comme chaque année, les personnes âgées de l'EHPAD de la Poterie ont passé commande de fleurs pour agrémenter les jardinières et les balcons de leurs logements et participer au thème de l'année... mais d'une façon plutôt inattendue, venez voir !

Plusieurs parcelles potagères, chemin du Chat qui danse, sont exploitées par les bénéficiaires de l'épicerie sociale et par les enfants du centre de loisirs des Longues Hayes, avec la complicité des jardiniers amateurs des "jardins familiaux".

Le ton est donné ! Sur son balcon, dans un coin de jardin, chacun peut s'essayer aux plants de tomates, de cresson ou d'oignons...

■ En attendant, si le thème 2013 vous met l'eau à la bouche, rendez-vous place de la Liberté le vendredi 31 mai en début d'après-midi pour l'inauguration ! Après un spectacle surprise, un buffet sera offert aux enfants. Les tables seront décorées par les jeunes du centre d'animation l'Igloo, de sculptures de légumes et de fleurs... tout un programme... à dévorer !

Mai 2013 - N° 13.04

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin

Adjoint à la Communication : Alain Miclard

Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines

Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal

du 25 mars 2013

Etat Civil...

■ **Aménagement - Urbanisme**

ZAC Les Portes de la Seiche

- Travaux d'aménagement de la phase 1 : attribution des marchés de travaux. Le Conseil municipal a approuvé l'attribution des marchés de travaux aux entreprises pour un montant global de 3 559 680 € H.T. Les travaux seront réalisés à partir de 2014 sur plusieurs années.

- Restauration du ruisseau de la Mécanique : le Conseil décide de restaurer le ruisseau sur un linéaire de 1300 mètres. Le coût global des travaux est évalué à 922 000 € HT. Une 1^{ère} tranche sera réalisée cette année. Il s'agit du tronçon situé entre le Parc de loisirs et le chemin rural Les Touches pour un montant de 350 000 €. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès de la Région suite à un appel à projets dénommé POI (Plan Opérationnel d'Investissement).

- Acquisition foncière : propriété Bossard. Le Conseil décide d'acquérir le terrain appartenant aux consorts Bossard d'une surface de 17 485 m² pour un montant de 70 240 €.

- **Réhabilitation et mise en conformité de la salle Jacques Brel du Centre Culturel Pôle Sud** : le Conseil municipal attribue les marchés de travaux pour un montant global de 1 178 327 € HT. options comprises.



- **Eclairage public - programme 2013** : demande de subvention. Le Conseil approuve le programme de rénovation 2013 portant sur l'allée et l'impasse du Four Chesnel, la rue du Roussillon, le rond-point de la Chaussairie, l'accès du centre d'animation l'Igloo, rue de Fontenay, et l'extension du réseau de la future liaison douce entre la rue de Craiova et la rue de Féridan. La dépense est estimée à 66 977,51 € HT. Une subvention va être sollicitée auprès du syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine.

- **Travaux d'extension des locaux de HAD 35 à l'Espace Brocéliande** : attribution des marchés de travaux - Le Conseil valide les marchés à passer pour des travaux à réaliser pour l'association HAD 35 pour un montant de 104 438 € HT.

- **Périmètre de protection autour des captages d'alimentation en eau potable de Fénicat, de la Pavais et de la Marionnais** : dossier de déclaration d'utilité publique et parcellaire - Enquêtes publiques :

- Considérant la non-cohérence de l'annexe 2 "zonage des documents d'urbanisme" avec le PLU de la commune,
- Considérant que le déboisement et la suppression des friches devraient être autorisés dans les zones urbaines et urbanisables,
- Considérant que la création des ouvrages enterrés et des forages, liée à la géothermie horizontale et de grande profondeur, devrait être autorisée,
- Considérant que les zones "prévues au document d'urbanisme" ne sont pas explicitées,
- Considérant que la recherche de solutions alternatives pour l'assainis-

sement pluvial de la zone des Fours à Chau ainsi que la réalisation des travaux n'ont pas à être supportées dans leur totalité par la commune, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, émet un avis défavorable au dossier tel que présenté et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

■ **Vie associative**

- **Subventions 2013** : voir le Chartrain d'avril 2013.

■ **Enfance-Jeunesse et sports**

- **Mise en place de l'opération argent de poche** : le Conseil municipal décide de créer un dispositif appelé "argent de poche" consistant à proposer à des jeunes d'au moins 16 ans et de moins de 18 ans au premier jour de la réalisation, des tâches dans l'intérêt général de la commune, hors temps scolaire (*voir détails dans le Chartrain d'avril 2013*)

■ **Finances**

- **Budget 2013** : voir pages 4 et 5 de ce Chartrain.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir + ...
Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Papiers d'identité Pensez examens et vacances !

Les départs en vacances approchent ! La Préfecture vous conseille de vérifier vos titres d'identité et de les renouveler si nécessaire au minimum 3 mois avant le départ. **Aucun titre ne peut être délivré en urgence.**

■ **Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité sécurisée** sont à ce jour d'environ 10 semaines. La demande s'opère en Mairie avec les documents suivants : Extrait d'acte de naissance du demandeur suivant le cas (à demander à la Mairie de naissance), autorisation parentale pour mineurs, 2 photos d'identité aux normes récentes, pièce d'identité avec photo autre que la Carte Nationale d'Identité (passeport, permis de conduire), 1 justificatif de domicile (de moins de 6 mois), jugement de divorce pour un enfant de parents divorcés.

Présence de l'intéressé pour prise d'empreinte (à partir de 13 ans) et signature (à partir de 7 ans), muni de son ancienne carte d'identité ou déclaration de perte ou de vol. Si non-présentation de l'ancienne carte (perte, vol), fournir 1 timbre fiscal de 25 €.

■ **Rappel, pour les passeports** : depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique est en vigueur. Toute demande de passeport doit être faite auprès de la Mairie de l'une des 23 communes suivantes : Bain de Bretagne - Betton - Bruz - Cesson-Sévigné - Châteaubourg - Châteaugiron-Combours - Dol de Bretagne - Fougères - Guichen - Guipry - Janzé - La Guerche de Bretagne - Montauban de Bretagne - Montfort sur Meu - Mordelles - Plélan le Grand - Redon - Rennes - Saint-Malo - Saint Brice en Coglès - Vitry.

■ **L'autorisation de sortie de territoire** qui était exigée pour un enfant voyageant à l'étranger sans ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Cela signifie que les mairies ne délivrent plus d'autorisation de sortie de territoire. En fonction des exigences du pays, l'enfant (qu'il soit seul ou accompagné) doit présenter soit un passeport individuel valide (qui peut être obtenu pour tout mineur, même un bébé), soit un passeport individuel valide et un visa, soit une carte nationale d'identité valide (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).

En savoir + ...

. En Mairie - Tél. 02 99 77 13 00. Courriel : commune@ville-chartresdebretagne.fr. Ouvert : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Mardi de 9h à 12h30 et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Permanence état civil le samedi de 10h à 12h.

■ Merci !

Du 17 janvier au 16 février 2013, nous nous sommes tous mobilisés pour le recensement de la population. Les 17 agents de recensement ont sillonné les rues de la commune pendant plus de 4 semaines. Grâce à leur persévérance et à l'accueil que vous leur avez réservé, ils ont obtenu un excellent taux de pénétration dans les logements et effectué leur enquête conformément aux prescriptions de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Les feuilles ainsi collectées ont été récupérées par l'INSEE qui va entreprendre un long travail de traitement des données de manière strictement anonyme. Dans plusieurs mois, l'Institut fournira des statistiques sur la structure de notre population. La collecte menée avec professionnalisme par l'équipe de recensement a rempli son objectif. Grâce à ces résultats, Chartres de Bretagne pourra notamment recevoir des dotations nécessaires au développement de services de proximité. Ainsi, par cet acte civique, chacun de vous a contribué à l'avenir de la commune.

L'INSEE présentera les résultats officiels ainsi que leur date d'entrée en vigueur dans quelques mois.

Naissances

- **7 mars**
Emmanuella-Winner Mundes
17, rue Antoine Chatel
- **29 mars**
Lisa Dupont
8, rue du C^{te} Charcot

Infos en +

■ **Echanges**



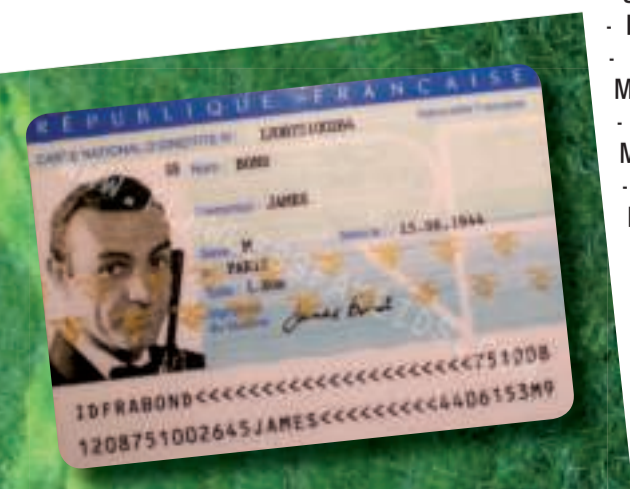
Le 12 avril, réception en Mairie d'une délégation de jeunes Allemandes d'Obrigheim venue rencontrer les collégiens de Fontenay.

■ **Mise à jour**

Le Guide d'informations 2013/2014 de la ville de Chartres de Bretagne sera distribué dans vos boîtes aux lettres avec le Chartrain de septembre. Comme chaque année, le service communication procède à la mise à jour des informations de ce guide. Les associations chartraises, les professions libérales et les entreprises nouvellement arrivées dans la commune peuvent dès à présent, et au plus tard le 3 juin 2013, communiquer leurs informations en Mairie.
à l'attention de Gwenola Ory-de Certaines ou Fabienne Faujour - service communication : par courrier : Mairie de Chartres de Bretagne - Esplanade des Droits de l'Homme - BP 77635 - 35176 Chartres de Bretagne Cedex. Par courriel : communication@ville-chartresdebretagne.fr + d'infos au 02 99 77 41 05 ou 02 99 77 41 06.

Agenda...

- **Mardi 21 mai**
Séance plénière du Conseil des Sages
Salle du Conseil municipal, à 18h
- **Lundi 27 mai**
Conseil municipal
Salle du Conseil municipal, à 18h30
- **Vendredi 31 mai**
Inauguration du fleurissement
Place de la Mairie, à partir de 14h.
- **Vendredi 7 juin**
Don du Sang
de 14h30 à 19h, salle Victor Basch.



Expression de la Majorité

Poursuivre une politique de développement communal adaptée à la réalité de la crise

Dans un contexte de crise économique dont personne ne doute qu'il devient très préoccupant, notre collectivité se doit de trouver les meilleures réponses aux attentes de ceux qui rencontrent de grandes difficultés. Nos objectifs ne changent pas. Cependant, il est parfois utile de réviser les priorités et si nécessaire de réaffirmer les plus indispensables.

C'était le sens de notre décision de renforcer en début d'année notre aide aux familles les moins aisées pour supporter les frais de restauration et l'accueil dans nos structures d'animation. Bien évidemment, nous allons poursuivre notre politique communale d'offre de logements aidés. Pour nous, c'est un devoir et pas seulement du fait des obligations faites par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain. Egalement, nous continuerons à encourager l'offre de logements en accession libre. Mais malheureusement nous savons tous que le coût de la construction et les incertitudes sur l'emploi ne facilitent pas les mises en chantier à la hauteur des besoins. Ainsi les premières constructions du quartier des Portes de la Seiche ne devraient pas débuter avant le deuxième semestre 2014.

Dans un domaine complémentaire et tout aussi utile, nous avançons sur la modernisation de nos équipements sportifs (Ensemble sportif Rémy

Berranger) et culturels (Pôle Sud). Ces programmes représenteront au global pas moins de 3,5 millions d'euros sur les 3 à 4 années qui viennent. Nous soutenons que ces programmes sont importants pour nos jeunes, parce qu'en période de crise nous savons tous que la possibilité de pratiquer des loisirs de proximité devient plus importante. C'est aussi pour cela que nous souhaitons renforcer le Projet Educatif Local de la commune. Celui-ci prend d'autant plus de sens que nous préparons aussi la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014. Ce sont là des projets que nous avons inscrit dans notre budget, en espérant toutefois que les années futures nous permettront de poursuivre ces projets si les ressources restent au moins équivalentes à celles d'aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous nous mobilisons aussi pour l'avenir de notre économie avec l'usine PSA. Nous le faisons avec tous les Chartains qui le veulent bien et en refusant toute fatalité, comme si nous n'étions plus capables en France de relever les défis économiques et sociaux.

J. ABIVEN, M. BABOUR, A. BLANCHET, P. BONNIN, D. BONNIOU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, M. DESREZ, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'Opposition

Le réveil "matin brun"

Les signes de reprise dans l'économie française se font attendre et le secteur automobile, premier employeur sur notre commune, envoie un signal encore négatif ce mois-ci avec le chômage technique de trois semaines à l'usine PSA. La mise en place d'instances locales pour trouver des solutions n'a pas donné à ce jour de réponses concrètes. Cette situation qui perdure permet à certains groupuscules extrémistes d'alimenter leurs thèses, comme la réunion fasciste tenue à Chartres de Bretagne en mars dernier l'atteste. Chaque mauvaise nouvelle sur le front économique vient renforcer l'état de morosité générale et fournit des arguments à ceux qui prônent des idées visant à diviser la population.

Ces phénomènes se retrouvent de façon analogue dans le débat relatif à une question de société qui fait l'actualité depuis des mois au niveau national : le mariage pour tous. Chaque camp a exprimé ses opinions à travers les médias et lors de manifestations importantes. Au fil des semaines, on a pu constater une division de la population et que ces mêmes groupes extrémistes en profitent à nouveau pour faire parler d'eux.

Comme si les sujets économiques et sociaux ne suffisaient pas, le comportement de certains hommes politiques contribue aussi largement à générer de la défiance envers le monde politique et ses institutions et à fournir des arguments aux partis extrémistes. Que faut-il, en effet, penser d'un ministre qui ment devant l'État français, de députés prêts à se battre physiquement à l'assemblée nationale ? Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les élus à l'échelle nationale soient plus souvent affublés de défauts que de qualités, ils semblent avoir perdu le contact avec le terrain.

Publier son patrimoine, couper les caméras au parlement lors de scènes inadmissibles ne suffiront pas. A contrario, le lien de confiance que les élus locaux parviennent à tisser avec leurs concitoyens à travers un travail de terrain visible devrait laisser espérer que cela soit transposable au niveau national.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.



Echange d'expériences

40 Sages en conseil

La ville de Chartres de Bretagne accueillait mardi 9 avril une rencontre de conseils de sages d'Ille-et-Vilaine. Une quarantaine de personnes venue de Bain-sur-Oust, Chantepie, Guichen, Pont-Péan, Saint-Aubin d'Aubigné, Saint Sulpice La Forêt et Vignoc ont partagé leurs expériences.

Etudier l'organisation et le fonctionnement d'autres conseils, s'emparer de nouveaux sujets pour nourrir sa propre réflexion, faire provision d'idées nouvelles, tels étaient les multiples objectifs de cette journée départementale. Accompagnée de Jean-Claude Constant, 1^{er} Vice-Président de la Fédération nationale des villes et Conseils de Sages, Marie-Noëlle Delanoë, 1^{ère} adjointe de Chartres, en charge du conseil des Sages a accueilli les participants : "Cette seconde rencontre "intersages" d'Ille-et-Vilaine fait suite à celle de l'an passé, à St-Sulpice la Forêt. Il apparaît important que ces instances se réunissent régulièrement pour réfléchir sur leur fonctionnement, les actions réalisées ainsi que les projets en cours ou futurs.../... Pour les communes ici présentes qui viennent de mettre en place un conseil de sages ou pour celles qui s'interrogent encore, cette journée doit permettre à toutes et tous de réfléchir sur leur rôle et sur la place de nos seniors dans notre société".

Le premier "tour de table" a immédiatement montré l'intérêt porté par les uns et les autres à la vie de leur cité. "Ce rendez-vous est l'occasion de mieux nous connaître et de partager des idées", évoque Jacques Petitpas, conseiller sage. Après le temps des présentations, des groupes de travail se sont constitués pour réfléchir autour de trois thèmes : vie au quotidien, isolement et solitude et sécurité routière. Chacun a exposé ses réalisations ou ses projets : des animations inter-générationnelles autour des métiers manuels, des ateliers mémoire avec les personnes âgées, une zone bleue 30 pour limiter la vitesse des véhicules, la prévention autour des dégradations

dans la ville, des transports collectifs vers les centre-bourg... "Selon la taille de la ville et son développement urbain, les préoccupations sont évidemment différentes. Si nous avons tous la volonté de nous investir pour notre commune, nous ne disposons néanmoins pas tous des mêmes moyens", souligne Sesny Callonnec, conseiller sage.

Malgré la diversité des communes et l'avancée inégale des travaux de chaque conseil, les échanges ont été très fructueux et conviviaux. Philippe Bonnin, Maire de Chartres a conclu en saluant "cet élan de dynamisme qui traduit l'engagement de tous".

Depuis juin 2003, le Conseil des Sages de Chartres de Bretagne est ancré dans la vie de la cité. Constitué de 13 hommes et femmes, âgés de plus de 55 ans et n'ayant plus d'activité professionnelle, ce groupe a un regard citoyen et solidaire sur la vie de la commune afin d'améliorer le bien-être de la population. Avec neutralité et indépendance par rapport à l'équipe municipale en place, les Sages se situent avant tout dans une démarche de réflexion et de proposition. Siégeant pour une durée de 3 ans renouvelables, ils se réunissent les 3^e mardis du mois. Chaque année, deux réunions plénières dans la salle du conseil municipal sont ouvertes au public. Rendez-vous est pris le mardi 21 mai à 18h, salle du Conseil Municipal.

Vié éco

■ Ouest ThermElec



Benoit Cleach, chartain depuis une dizaine d'années a créé une entreprise d'électricité en juillet dernier : "Après une double formation en génie électrotechnique et génie thermique/énergie, j'ai travaillé 12 ans comme chargé d'affaire chez Ouest-Fluides Ingénierie à Chartres". Souhaitant se lancer de nouveaux défis professionnels, il décide de repartir de la base de sa formation, de mettre à profit ses compétences acquises et de proposer ses services.

De l'électricité générale aux systèmes de ventilation simple et double flux, en passant par le chauffage, l'éclairage

ou l'installation de panneaux photovoltaïques, il peut travailler seul sur un chantier ou faire appel à un réseau de professionnels spécialisés (couvreur, plombier, architecte...). Ainsi, pour les entreprises comme pour les particuliers, Benoit Cleach prend en charge la création ou la mise aux normes électriques dans le cadre de travaux d'aménagement intérieur, de rénovation, d'agrandissement ou de nouvelle construction.

■ Ouest ThermElec
Benoit Cleach - 2, mail Galilée
Tél. 02 99 41 15 20 ou 06 68 96 59 98
ouest-thermelec@orange.fr

■ Une école d'informatique à La Conterie

ENI Groupe s'est implanté à Chartres sur le site de La Conterie depuis janvier dernier. Spécialisé depuis plus de 30 ans dans la formation en Informatique, le groupe comprend 180 salariés répartis entre Nantes, Rennes et Paris. Depuis janvier, il a réuni ses deux entités rennaises sur le même site à Chartres en regroupant ainsi ses effectifs sur une superficie de 1 000 m².

La proximité de l'axe Nantes-Rennes et l'accessibilité par les transports en commun ont été des atouts majeurs dans le choix de cette implantation.

ENI Ecole Informatique forme en continu ou en alternance aux métiers de l'informatique dans les domaines des systèmes et réseaux, du développement et du support. ENI a formé

plus de 6 600 informaticiens depuis 1981 en partenariat avec le Conseil Régional, le FSE et Pôle Emploi.

Le site est également un centre de formation pour les salariés (au titre du plan de formation, du DIF et autres financements) sur les systèmes et réseaux, le développement, le graphisme, le web, la bureautique.

■ ENI - ZAC de La Conterie - 8 rue Léo Lagrange - Tél. 02 28 03 17 28 - Courriel : ecole@eni-ecole.fr



Budget 2013

voté à l'unanimité



Pour l'année 2013, le budget de la ville a été voté par l'ensemble du Conseil municipal le 25 mars dernier. Son élaboration et son adoption constituent deux phases essentielles de la gestion de la collectivité. Il traduit en effet les orientations politiques de la Ville et détermine les

moyens à mettre en œuvre. Le budget primitif, programme estimatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, est également l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil municipal.

Le budget de la ville comprend la section de fonctionnement, dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.



LE FONCTIONNEMENT

10 004 635 €

Le budget de fonctionnement dépasse, cette année, les 10 millions d'euros soit une augmentation de 3,73 % par rapport à celui de 2012. Nos recettes de fonctionnement évoluent dans les mêmes proportions : 3,73 % grâce à des ressources fiscales dynamiques (+ 2,81 %) et aux revenus de notre patrimoine (loyers) + 5,68 %. Nous constatons une stabilité des inscriptions des charges à caractère général : entretien de la voirie, du patrimoine, fonctionnement des services (2 004 295 € contre 2 003 865 € en 2012). Les dépenses de personnel atteignent 4 735 034 €. Les raisons de cette augmentation sont développées dans l'encadré ci-contre.

Les participations externes et les subventions aux syndicats intercommunaux, progressent de 2,58 %. Cette évolution a deux causes :

- la subvention au CCAS a progressé pour financer la nouvelle politique tarifaire familiale des tarifs dégressifs ;
- la participation à l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener est supérieure de 10 000 € cette année.

L'autofinancement dégagé sur le budget de fonctionnement s'élève à 1,3 millions d'euros, en légère augmentation par rapport à 2012 (+ 63 000 €) et qui représente 29 % des dépenses d'équipement votées par le Conseil municipal (4,5 millions d'euros).

Les dépenses de fonctionnement

Elles regroupent toutes les opérations relatives à l'exploitation et la gestion courante des services. Les intérêts de la dette, les amortissements et le virement à la section investissement ainsi que les dépenses imprévues et exceptionnelles ne sont pas compris dans les dépenses listées ci-dessous.

Services généraux

1 419 000 €

Administration (mairie), sécurité (police), cérémonies, état-civil, cimetière, action économique, communication.

recettes : 340 600 €

Sport

833 000 €

Ensemble sportif Rémy Beranger, halle des sports, salle de tennis, Fédération Espérance, Piscine de la Conterrie (participation).

recettes : 66 000 €

Culture

1 199 100 €

Centre Culturel Pôle Sud, participation école musique et danse, ateliers artistiques.

recettes : 161 000 €

Solidarité Actions sociales

215 000 €

Participations CCAS (logement social, épicerie sociale, politique tarifaire dégressive...), centre Jean Jaurès (CDAS).

Patrimoine - Urbanisme

1 931 300 €

Voirie, bâtiments, réseaux, espaces verts.

recettes : 121 400 €

Petite enfance Enfance - Jeunesse

905 400 €

Tintinabulle, participation crèche Mille pattes, halte-jeux Pirouette, accueil de loisirs et séjours, accueils périscolaires, Igloo, PIJ.

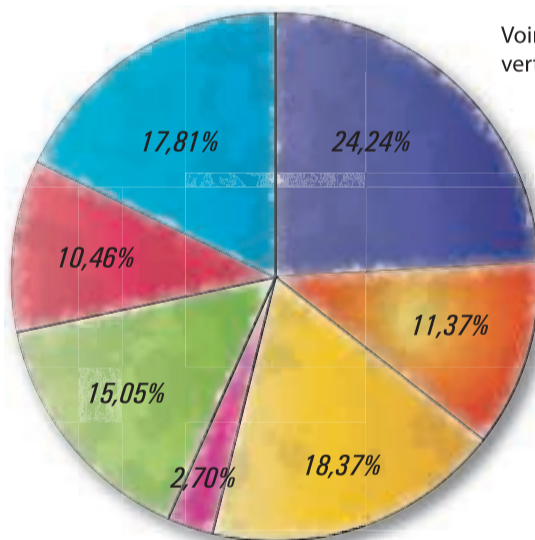
recettes : 441 000 €

Enseignement Restauration scolaire

1 463 500 €

Ecoles publiques et privées, restaurants scolaires, fonctionnement RASED, transport scolaire.

recettes : 360 000 €



Les frais de personnel à la loupe

Pourquoi les frais de personnel évoluent-ils de 4,3 % entre 2012 et 2013 soit 200 000 € environ ? La rémunération des fonctionnaires sera stable cette année, cependant la charge globale des frais de personnel subit une augmentation sensible ; quelles en sont les raisons ?

Les animateurs non titulaires (auxiliaires) seront rémunérés sur un forfait journalier indexé sur le SMIC à compter de l'été prochain : coût supplémentaire : 60 000 €

Les salaires des agents recrutés pour effectuer le recensement de la population : 20 000 €

Les cotisations patronales liées à la formation et la retraite : 40 000 €

Les cotisations du régime général des élus : 7 000 €

Un emploi d'avenir (subventionné par l'Etat) : 16 000 €

La majoration des chèques déjeuners (de 5 à 6 €) : 8 000 €

Les mesures annuelles liées aux avancements d'échelon et de grade : 20 000 €

le remplacement des agents en congés longue maladie : 25 000 €.



Les principaux investissements 2013

Améliorer le cadre de vie

- Installation de jeux dans les squares..... 74 000 €
- Travaux de voirie (avenue de Cornouaille...)..... 400 000 €
- Rénovation de la salle Victor Basch (sous la Mairie)..... 58 000 €
- Nouveau réseau éclairage..... 110 000 €



Agir pour l'environnement

- Balayeuse de voirie 140 000 €
- Abri conteneur place Lwówek 20 000 €
- Aménagement du ruisseau de la Mécanique..... 344 000 €
- Panneaux solaires à l'EHPAD..... 45 000 €
- Réhabilitation réseau eaux pluviales..... 150 000 €
- Chaudière Halle des sports..... 20 000 €
- Plan Biomasse - plantations et structure de bâchage..... 60 000 €



Renover les lieux d'animation

- Reconfiguration salle Jacques Brel Pôle Sud..... 900 000 €
- Extension multi accueil Tintinabulle..... 143 000 €
- Rénovation des vestiaires de l'ensemble sportif..... 200 000 €



Investir pour les pratiques associatives

- Station de gonflage/compresseur pour la plongée* 18 000 €
- Véhicule 9 places 9 000 €
- Extension pour "HAD35" à l'espace Brocéliande..... 114 000 €

* Participation de l'association : 6 000 €

Aménager la ville

- ZAC Les Portes de la Seiche (acquisitions, études, jardins familiaux)..... 890 000 €
- Kiosque au parc de loisirs..... 33 000 €
- Acquisition Ferme de la Marionnaise..... 370 000 €



Données générales

- . Superficie communale : 1 010 ha
- . 123 agents municipaux

Démographie

- . 7 416 habitants au 1^{er} /01/13

Urbanisme

- . Déclarations préalables : 65
- . Permis de construire : 46
- . Extensions, modifications de l'existant ou permis modificatifs : 19
- . Nouvelles constructions : 27
 - . Maisons individuelles : 17
 - . Collectifs : 9
 - . Autres : 1

Etat-civil

- . 77 naissances
- . 42 mariages
- . 17 décès
- . 688 demandes de cartes d'identité
- . 5 836 personnes inscrites sur la liste électorale

Affaires scolaires

- . 1 384 jeunes scolarisés dont :
 - . 174 en maternelle Brocéliande
 - . 112 en maternelle Sainte-Marie
 - . 294 en élémentaire Auditoire
 - . 167 en élémentaire Sainte-Marie
 - . 637 au collège de Fontenay.

LA FISCALITÉ

Les impôts locaux sont constitués de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non-bâti. Les taux sont votés par le Conseil municipal. Pour 2013, le Conseil municipal a légèrement modifié ces taux pour "retrouver" une recette de 28 900 € perdue sur la taxe foncière des entreprises en 2012.

Aussi, pour ne pas pénaliser les ménages chartrains, la taxe d'habitation diminue, elle passe de 10,72 % à 10,64 % et la taxe foncière bâtie augmente de 12,08 % à 12,25 % ; la taxe foncière des terrains agricoles reste inchangée : 23,41 %.

Taxe d'habitation (TH)

10,64 %

Taxe foncière bâtie (TFb)

12,25 %

Taxe foncière non bâtie (TFnb)

23,41 %

édi TO...

En 2008, nos recettes de fonctionnement étaient de 9,15 millions d'euros (M€). Elles ont été de 9,76 M€ en 2012 (+ 610 000 € sur 5 budgets). Dans le budget 2013, nous les avons estimées à 10 M€.

Sur la même année 2008, les dépenses de fonctionnement étaient de 7,42 M€ et de 7,87 M€ en 2012 (+ 450 000 € sur 5 budgets). Enfin, elles sont évaluées à 8,24 M€ au budget prévisionnel de cette année 2013. Pour les mêmes périodes budgétaires, les écarts entre recettes et dépenses sont donc de 1,73 M€ en 2008, 1,89 M€ en 2012 de 1,76 M€ pour 2013 (en estimation).

Pour une bonne gestion budgétaire, il est indispensable de tenir ce différentiel parce qu'il représente l'épargne dont nous avons besoin pour continuer à réaliser des investissements à la hauteur des attentes.

S'il nous est possible de maintenir un tel différentiel entre recettes et dépenses, sans relever les taux de fiscalité, c'est d'abord grâce à une politique de suivi très stricte des coûts de fonctionnement. Au-delà des contraintes fortes qui pèsent sur les charges, ce dont la présentation du budget fait état (ci-contre), nous devons tous faire des efforts pour éviter les gaspillages et les sollicita-

Budget : une situation satisfaisante mais une actualité économique et sociale qui nous impose de rester très vigilants pour l'avenir

tions excessives. C'est très clairement la conduite à tenir si nous voulons préserver notre capacité à moderniser ou réaliser les équipements qui pour l'essentiel sont utilisés par la vie associative, le monde de l'enseignement et plus globalement de l'éducation, du sport et de la culture. A côté de ces dépenses, il ne faut jamais oublier les responsabilités incontournables qui sont les nôtres pour l'entretien de la voirie comme des réseaux, ou encore l'amélioration de notre environnement. Dans tous ces domaines, je tiens à remercier les agents de la commune et des syndicats intercommunaux dont la qualité du travail nous permet d'atteindre nos objectifs de service public, avec l'exigence quotidienne de la maîtrise des dépenses. Enfin, dans cette période de crise économique et sociale sans précédent, nous n'avons pas hésité à consacrer plus de moyens financiers en direction des familles modestes pour l'aide aux repas scolaires et les activités destinées aux enfants.

Ces derniers mois, les difficultés de l'industrie automobile nous ont montré que l'évolution à la baisse des recettes fiscales devait être intégrée comme une éventualité qui peut maintenant faire partie du possible. Des pertes de potentiel fiscal (ou diminution de la valeur des bases) constituent un nouveau risque, encore impensable il

y a 7 ou 8 ans. Dans les recettes de fiscalité (3,4 millions d'euros), la commune perçoit un million d'euros de taxe d'habitation et 2,4 millions de taxe de foncier bâti. 1,9 M€ (foncier bâti) provient des bâtiments industriels et commerciaux. Dans ces conditions, il est inutile de dire à nouveau combien il nous faut être particulièrement vigilant vis-à-vis des risques de baisse des recettes qui proviennent du secteur de l'industrie automobile ; un secteur toujours aussi stratégique pour l'économie de toute la Région (Cf édito de mars 2013).

Au-delà de tous ces chiffres, je tiens à vous dire que nous allons poursuivre notre politique communale de services destinés au plus grand nombre. Notre priorité doit être d'offrir des conditions d'accès aux activités municipales qui concourent à l'épanouissement de nos jeunes et à la solidarité entre tous.

Philippe BONNIN, Maire,
Vice-Président du Conseil Général

LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2008, la dette était de 6,3 millions d'€ ; au 1^{er} janvier 2013 elle est de 4,4 millions d'€. L'endettement par habitant est de :

- 586 € à Chartres de Bretagne
- 801 € dans Rennes Métropole (au 1^{er}/01/2012)
- 871 € dans Rennes Métropole hors ville de Rennes (au 1/01/2012).

De 2008 à 2012 (5 ans), la dette baissait de 1,9 millions d'€ et la ville réalisait des investissements à hauteur de 14,1 millions d'€ (2,82 M€ / an d'achats et de travaux).

Résidence de la Poterie

Tous différents et pleins de talents



Du 18 au 22 mars, Michèle, Eugène, Albertine, Karine, Jacques et Simone, de la résidence de la Poterie ont participé à un stage de cirque à Betton. Au menu : jonglage, anneaux, boule américaine, marche sur le fil...

personnes et des milieux différents. Michèle Tual, Karine Guet, Jacques Daniel et Eugène Piron, du foyer de vie de La Poterie ainsi que Albertine Lorand et Simone Cocherel, résidentes de l'Ehpad, se sont lancés dans l'aventure avec beaucoup de plaisir. "A 88 ans, je suis heureuse d'avoir participé et d'avoir pu faire le numéro de la boule géante" dit Albertine.

avec Michèle : "J'ai fait le fil de fer en lâchant les mains. J'ai bien rigolé. Je n'ai pas tremblé, je n'ai pas eu peur !"

Entre la découverte des ateliers et du matériel de cirque, la préparation des numéros et la répétition générale, la semaine fut placée sous le signe de l'émotion, du partage et du dépassement de soi.

Cette semaine était encadrée par la compagnie Breizh Malo Circus qui adapte depuis des années les ateliers à des publics différents. En plus de la préparation des "numéros", les participants ont complètement investi le chapiteau par la décoration, la fabrication de l'affiche ou encore la confection de costumes. Les artistes du Pott'Kiri Circus, du nom qu'ils se sont donnés, se sont produits le vendredi 22 mars sur scène pour une représentation unique : une invitation à se laisser porter dans le monde merveilleux des acrobates, clowns et jongleurs, porté par la créativité et le talent des artistes. "Je suis fier d'avoir été dompteur. Le chat a slalomé entre les barres" raconte Jacques. Il partage cet enthousiasme



Ayant à cœur de permettre l'égalité des droits et des chances, quatre structures d'accueil se sont associées dans un projet autour du spectacle vivant : le Centre d'Habitat des Deux Rivières à Cesson-Sévigné, le Logis La Poterie à Rennes, l'IME Les Enfants Au Pays à Poligné et la Résidence de la Poterie à Chartres de Bretagne.

Ainsi, pendant cinq jours, un chapiteau de cirque a investi la ville de Betton. Réunissant en tout plus de 50 personnes, accompagnées et accompagnants, autour d'une même piste de cirque, ce stage a permis une rencontre exceptionnelle entre des

Les Je dis Quatre heures chez Assia

Assia (Aide Soins Services Innovation Autonomie) Réseau Una est une association multiservices qui accompagne les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou les accidents de la vie. L'association propose une palette de services d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile, ainsi que des structures d'hébergement. Assia réseau Una est certifiée AFNOR. Installée à Chartres de Bretagne, Espace Brocéliande depuis 15 ans, Assia Réseau UNA vient à la rencontre des Chartrains afin de présenter ses services et de répondre aux interrogations autour d'un goûter offert par l'association.

Jeudi 23 mai de 16h à 18h, salle Viviane de l'Espace Brocéliande. Accessible aux personnes à mobilité réduite - Entrée libre et gratuite - Tout public.

Baptême de plongée



Les jeudis 23 mai, 6 et 20 juin à 20h, à la piscine de La Conterrie, le club de Plongée Chartres-Espérance subaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous.

Les participants doivent avoir + de 8 ans et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs. Inscription obligatoire. Gratuit. Contact et réservation : cesa@cesa-plongee.org, site du CESA : http://cesa-plongee.org/

Découvrez le Baseball

L'Ille-et-Vilaine compte 7 clubs et 500 licenciés de baseball. Le Comité Départemental est en charge de son développement. Il souhaite créer un club de baseball à Chartres. Pour lancer le projet, un créneau gratuit et ouvert à tous est proposé tous les mardis de 17h30 à 19h à partir du 14 mai à l'ensemble sportif Rémy Berranger. Les séances seront assurées par un Educateur sportif professionnel du comité départemental et le matériel sera prêté. Les enfants souhaitant s'initier devront prévoir une tenue de sport.

Infos et inscriptions auprès d'Alexandre Hubert au 06 48 36 11 72

Jobs d'été

L'Association EPAL, basée à Brest, Rennes, Nantes, Vannes et Lorient, recherche des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. 400 postes à pourvoir.

Conditions : motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés - BAFA non obligatoire - Obligation de suivre une formation gratuite proposée sur Brest ou Rennes. + d'infos : www.epal.asso.fr

Bienvenue au club

De tourisme... à vélo

Forte de ses 120 licenciés, l'association des cyclotouristes de Chartres de Bretagne, membre de l'Espérance s'apprête à fêter ses 40 années d'existence. Un week-end festif et sportif, début juin, rassemblera les Cyclos chartrains et d'autres clubs devenus amis au fil de ces années.

En 1973, Bernard Legrand crée avec Pierre Guédard, Joël Levesque et une douzaine de passionnés, le club de cyclotourisme dont il en sera le président jusqu'en 1999. Plus grand club d'Ille-et-Vilaine, 3^e à l'échelon régional et 20^e en national, la section organise la Concentration Nationale de la Pentecôte en 1993 avec 2 381 participants, puis crée en 1995, une randonnée permanente : "les Flèches de l'Ouest".

Les "verts" en sortie

En parallèle, les adhérents se retrouvent les mardis, jeudis et samedis après-midi. Vous avez peut-être déjà croisé ces "mordus" du vélo sur les routes bretonnes ! Le départ est collectif, les randonneurs empruntent ensuite des itinéraires différents selon leurs niveaux. Les parcours sont établis à l'année ; les allures changent aussi en fonction du niveau et du dénivelé.

Le Club propose également des sorties à la journée ou sur un week-end, des séjours itinérants sur 3 ou 4 jours ou d'une semaine pour découvrir une région (vélo, visites, marche à pied).

Les cyclos chartrains, se sont aussi des rencontres festives autour de repas dans l'année ou de l'incourtinable galette des rois. Très ancré dans la vie locale, le club participe à l'école multisports, au Téléthon et aux courses cyclistes portées par le Comité des

Avec deux fois 19 circuits de 75 à 415 km au départ et à destination de Rennes, les Flèches de l'Ouest permettent de sillonner tout le grand Ouest en passant par la Bretagne, la Normandie, la Touraine et les Pays de la Loire au travers de routes touristiques et calmes. Depuis 1995, plus de 4 millions de km ont été avalés à deux roues par plus de 2 000 sportifs venus de toutes la France.



Fêtes. Chaque année, le club organise la grande journée de Cyclotourisme "Tout Chartres à vélo". Les marcheurs ont également leur place dans cette grande journée sportive et conviviale. La prochaine aura lieu les 28 et 29 septembre prochains pour tous les amateurs, licenciés ou non.

A l'occasion de son 40^e anniversaire le 1^{er} juin, l'association propose aux adhérents actuels ainsi qu'à tous les cyclos qui ont participé à la vie du club une randonnée à vélo de 50 km et une autre à pied de 10 km suivies d'un repas festif avec soirée dansante ; un maillot souvenir sera également proposé à la vente.

+ d'infos...

• Pour les maillots et la randonnée vélo : Dominique Catheline au 02 99 41 13 87
• Pour la randonnée pédestre et le repas : Alain Catheline au 02 99 41 18 45
• Pour le déroulement de la journée : Pascal Rouppillard au 06 72 43 98 10 et Michel ANGOT 02 99 41 19 67 - http://ecbc.ffct.org

À voir

Musique

■ Chants du Monde

Izvan *Mardi 14 mai à 21h, Espace Cabaret du Pôle Sud*

■ Rencontre de Harpes

Ecole musique et danse Jean Wiener en partenariat avec les écoles Rive Sud de Bruz et Musicole de Guichen. *Vendredi 7 juin à 18h30. Salle Polyvalente de Noyal-Châtillon sur Seiche*

■ Scènes de danse

Ecole Jean Wiener. Battle de Hip-hop et démonstration de Modern' Jazz. *Samedi 1^{er} juin à 14h. Forum de l'Epi Condorcet à Saint Jacques de la Lande*

Au Carré d'Art

■ " Montre-moi "

Photographies de Jean-Luc Fouet *Du 19 avril au 25 mai*

■ " Terres neuves "

Photographies de Jérôme Sevrette *Du 30 mai au 29 juin*

À La Médiathèque

■ Rendez-vous contes

Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte *Mercredi 15 mai à 16h30. Gratuit.*

■ Bébés lecteurs

Histoires pour les tout-petits rythmées par des comptines, chansons et jeux de doigts.

Samedi 1^{er} juin à 10h30. Pour les 0-3 ans accompagnés d'un adulte.

Réservation à la Médiathèque au 02 99 77 13 22 ou mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr

■ Appel aux Chartrains

Vous souhaitez participer à la vie culturelle chartraine, devenez acteur bénévole dans un groupe au sein de la Médiathèque. Ce groupe aura pour mission, dans un premier temps, à réfléchir à la programmation, à sa mise en œuvre, aux différents partenariats... Cette proposition s'adresse à tous, que vous soyez jeunes ou plus âgés, nouveau ou ancien Chartrain, quelles que soient vos compétences, votre participation nous intéresse.

Prendre contact avec Paulette Connan au 02 99 77 13 23 avant le 15 mai.



Le Pôle Sud va se faire voir ailleurs !

L'été approchant annonce la fin de la saison culturelle 2012/2013 du centre culturel chartrain. Dès septembre, c'est une nouvelle aventure qui commence. En raison des travaux de la salle Jacques Brel, l'équipe "culture" de la ville concocte une saison atypique et intimiste, hors les murs, basée sur de multiples partenariats. En guise de tour de "chauffe", ce "joli" mois de mai sera festif, cuivré, métissé et rayonnera de La Conterie jusqu'à Beausoleil à Pont-Péan... **Zoom sur le programme.**



■ Marcelo Costa et Felipe Senna qui forment le duo Na Corda Bamba.

■ Wanted

Pour la 3^e année, le centre culturel chartrain poursuit sa collaboration avec l'équipe du Jardin Graphique pour la réalisation des documents de communication de saison. L'aventure, sous la forme d'un portrait "la tête à l'envers" se prolonge pour la plaquette du spectacle vivant, celles de la Médiathèque, du Carré d'Art et des ateliers de pratique artistique.

Pour la saison 2013/2014, si c'était VOUS qui deveniez l'égérie du Pôle Sud ? Alors ! Que vous soyez, fille ou garçon, homme ou femme de 8 à 88 ans, nous vous donnons rendez-vous pour participer à une séance prise de vue le mercredi 12 juin de 17h à 20h au Pôle Sud.

Cette série de portraits sera réalisée par un photographe, le Jardin Graphique choisira celui ou celle qui aura le privilège d'être l'ambassadeur du centre culturel tout au long de l'année*.



L'heureux (se) gagnant ou gagnante se verra offrir une invitation pour 2 personnes pour tous les spectacles de la saison. Pour le Pôle Sud ce sera aussi l'occasion de présenter la saison culturelle. Au gré de vos envies, vous pourrez circuler dans les différents espaces et découvrir les nouveaux projets des ateliers de pratique artistique, de la Médiathèque, la programmation du Carré d'Art et du spectacle vivant.

**Vous vous engagez par un document signé d'autorisation de reproduction et de représentation d'image photo.*



Evénement Jazz

Le Pôle Sud, l'Ecole Intercommunale Musique et Danse Jean Wiener, et l'espace Beausoleil de Pont-Péan se la jouent "jazz" dans le cadre du festival Jazz O Pôle.

La première partie est assurée par les Jazz Bands des écoles Jean Wiener et Rive Sud, qui ont travaillé sous forme de master-class avec Frédéric Burgazzi et le maître Ricky Ford, qui ne manquera pas de ponctuer leur prestation.

Ensuite, le public est invité à découvrir Ze Big Band - soliste Ricky Ford. Composé et arrangé par Ricky Ford, il s'agit d'un répertoire de musique sacrée dans l'esthétique jazz pour grandes formations. A partir de ses racines afro-américaines, Ricky Ford a revisité les classiques des négro-spirituels et des gospels, notamment les interprétations de Roland Hayes. Tout en respectant les codes propres à cette tradition, Ricky Ford les bouscule de tout son savoir-faire et les passe au tamis d'un jazz d'aujourd'hui.

Vendredi 31 mai à 20h, Espace Beausoleil à Pont-Péan.

Concerts brésiliens

L'association Vereda Artistica Intercultural, le Pôle Sud, l'EPI Condorcet et le théâtre de l'Aire Libre de Saint-Jacques-de-la-Lande, les écoles de musique Jean Wiener et Musicole de Guichen s'associent pour une soirée placée sous le soleil brésilien à la Halle de La Conterie.

En première partie, les Orchestres à projets des écoles intercommunales de musique Jean Wiener et Musicole présentent une création autour de la musique brésilienne composée par Felipe Senna, avec quelques musiciens de batucada (orchestre de percussions brésiliennes). La scène s'ouvre ensuite aux Musiciens funambules, les brésiliens Marcelo Costa et Felipe Senna qui forment le duo Na Corda Bamba. En mêlant le piano aux percussions, ces artistes délivrent un concert exceptionnel. Ils développent un langage propre qui associe la rigueur et la recherche de timbres à la liberté d'interprétation et la richesse rythmique de la musique populaire. Tout cela accompagné de beaucoup d'improvisation et du groove de la musique brésilienne.

Mercredi 22 mai à 19h, Halle de La Conterie - Tarifs : 4€.

■ Réservation sur www.guichetnet.fr/polesud - d'infos au Pôle Sud. Tél. 02 99 77 13 20

■ Noct'En bulle

Après la Rêve Party en 2012, bienvenue à Noct'en bulle en 2013!

La Médiathèque vous invite à venir déambuler au cours d'une soirée exceptionnelle, ouverte à toutes et à tous, en famille, entre amis... lectures, spectacles, jeux, ateliers.

Mardi 11 juin de 17h à 22h en continu..! Pyjamas et doudous sont les bienvenus.

■ Dédicaces

Le Chartrain Alain Poirier, professeur d'histoire géographie au collège de Fontenay pendant 32 ans a puisé dans l'Histoire de France et a pris la plume pour raconter les péripéties de deux personnages du 18^e siècle : **Les Amants de Kérignac**. Roman d'aventure historique, cet ouvrage est destiné à la jeunesse. Alain Poirier dédicacera son roman **le samedi 25 mai au matin au tabac/presse le Korrigan à Chartres de Bretagne et le samedi 1^{er} juin, à la Médiathèque de Noyal-Chatillon sur Seiche.**

Terres neuves

Du 30 mai au 29 juin, le Carré d'Art présente une série de 25 polaroids couleur réalisés par le photographe Jérôme Sevrette. Sur la base de ces photos, des musiciens et des écrivains ont été conviés

à donner leur vision musicale et littéraire de cet ensemble d'images. Avec leurs mots et leurs sons, chacun a traduit la "petite musique intérieure" du photographe. Cette série a fait l'objet d'une édition réunissant tous ces supports. Œuvre hybride et globale, celle-ci est à la fois portfolio, livre et disque.



Au niveau musical, on découvre des compositions originales de Complot, Bruno Green, And Also The Trees, Ulan Bator, Les Marquises ou encore A Singer Must Die. Côté écriture, les images ont notamment inspiré des nouvelles (Danielle Robert-Guédon) ou des poèmes (Xavier Plumas).

Le 7 juin, à l'occasion du vernissage de l'exposition, le hall du Pôle Sud s'ouvre à partir de 18h30 à un concert mené par François Possémé (Complot), Tue Loup et A Singer Must Die.



Va y avoir du Son dans les buissons

Cette année c'est le samedi 8 juin que se déroule le 8^e concert en plein air organisé par les services de la ville. Le terrain allée des Tennis, derrière le stade, prend des allures de festival musical rock avec une programmation fidèle à l'esprit originel de la manifestation.

Fruit de l'engagement d'un groupe de jeunes chartrains mobilisés aux côtés des animateurs jeunesse et des techniciens du Pôle Sud, le concert "Du Son dans les Buissons" est un temps fort de l'animation de la commune. Soyez au rendez-vous sur la prairie dès 19h30. Les groupes de musiques actuelles de l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener, pionniers du Son dans les Buissons, offriront leur répertoire éclectique de reprises pop/rock.

Le plateau s'ouvre ensuite à la scène émergente avec deux groupes de rock qui ont participé aux soirs d'été en août 2012. Des concerts survoltés, une déferlante d'énergie rock, une rythmique bouillonnante jusqu'à exploser, servie par un chant haut et chaud, fondent la marque de fabrique de **Black Eastern**. Autre style avec le jeune groupe de pop rock, **Spentriff**. Trois des quatre musiciens sont Chartrains et ont fait leurs premières armes à l'École Jean Wiener.

Les huit musiciens de **Zigwann**, avec leur reggae métissé, occupent cette année la tête d'affiche. Après la Fête de la musique 2004, le Son dans les Buissons 2007, le public chartrain retrouvera, sans doute avec beaucoup de plaisir, le groupe réputé pour sa pointe de funk, son soupçon de blues, sa pincée de rock et ses cuivres percutants. Le groupe est né à Chartres il y a une dizaine d'années, en marge de l'Orchestre de Chartres : "Nous avons enregistré notre premier album à la Maison bleue. Nous utilisons encore aujourd'hui la salle de répétition musicale derrière le Pôle Sud. Participer au concert bénévolement nous semble être un juste retour des choses", souligne Fabien, tromboniste de Zigwann.

En marge des différents concerts, les spectateurs pourront également découvrir l'étonnant **Jo et ses jeux buissonniers** dans son atelier ouvert aux curieux. De plus, entre chaque



changement de plateau pour un cabaret de théâtre d'improvisation sur scène, **La Tique de la compagnie Boréale'S** vous donne rendez-vous.

Si le soleil s'invite aussi sur la prairie des Tennis, le Son dans les buissons aura une fois de plus gagné son pari de la musique par et pour tous !

■ Entrée gratuite à partir de 19h30 ■ Buvette bio sans alcool - restauration galettes/saucisses sur place ■ Contact : Yann Berranger à l'Igloo : 02 99 41 37 62 ou igloo@ville-chartresdebretagne.fr ■ En cas de conditions techniques ou climatiques difficiles un repli est prévu Halle de La Conterie.

Week-end en plein air !

proposé par le Comité des Fêtes

- **Vendredi 17 mai...** "La Pierre Guédard" : rendez-vous rue Antoine Chatel pour la course cycliste semi-nocturne de Chartres. 80 cyclistes de catégorie 3, juniors et licenciés individuels, s'élanceront pour un parcours dans les rues chartraines d'environ 80 km. Le départ sera donné à 20h.

- **Samedi 18 mai...** Braderie de Printemps : de la bouée canard à la tondeuse à gazon en passant par le vieux sécateur, le masque et le tuba ou les raquettes de badminton... que vous soyez bradeur ou acheteur la place de la mairie sera le coin des bonnes affaires de 8h à 18h (vide-greniers réservé aux particuliers).



Tous les détails sur : <http://comitedesfetes-chartresdebretagne.blogspot.fr>

A l'école Sainte-Marie Princes et princesses du ballon rond



Dans le cadre de la promotion du football féminin, la Fédération française de football a lancé, pour la 2^e année consécutive, l'opération "le football des princesses" à destination des scolaires. Le projet consiste à faire découvrir le football à des élèves du primaire à travers deux axes : sportif sur une dizaine de séances d'initiation et culturel avec la réalisation, en classe d'une production artistique autour des valeurs de l'équipe de France féminine. Catherine Perron, enseignante à l'école Sainte-Marie et bénévole-dirigeante à l'Espérance Football a proposé aux classes de CE2 de se lancer dans le projet : "Cette action est un enjeu important pour le développement de la pratique féminine mais elle est également pour permettre de réhabiliter le football en tant que support d'ensei-

gnement du sport à l'école en faisant évoluer les représentations des élèves comme celles des adultes face à cette discipline".

Ainsi, chaque mardi dans la salle omnisports de l'ensemble sportif, une quarantaine de garçons et de filles s'initient au football à travers des ateliers animés par Mathieu Blouin, conseiller départemental du football d'animation pour les 5-12 ans. En parallèle, les élèves participent au concours national pour soutenir l'équipe de France féminine lors du championnat d'Europe, qui se déroulera en juillet 2013, en Suède. Ils ont créé, enregistré et mis en images un clip autour de différents thèmes : gérer ses émotions, supporter, être solidaire, respecter...

Le langage... Dans tous les sens

La meilleure façon de communiquer... C'est encore la nôtre ! Depuis le début de l'année, les enfants du centre de loisirs du mercredi" explorent le thème du langage et ses dérivés au travers de multiples activités.

Les jeunes Chartrains ont découvert différents alphabets, l'histoire et l'écriture, l'origine des mots et des expressions, les codes à déchiffrer... Mercredi 17 avril, ils ont participé à une animation proposée par la Médiathèque autour du conte du Petit Chaperon Rouge et de ses différentes interprétations : "Au centre de loisirs, les plus petits se sont réappropriés le conte des trois petits cochons raconté avec des symboles. Les plus grands ont réalisé un livre animé", explique Yannick Rubaud, directeur de l'accueil de loisirs.

Les langues de pays ou de régions, mais également le chant ou la radio, sont aussi au programme : "Les grands seront à l'antenne de Radio Laser à suivre sur le 95,9, le mercredi 29 mai entre 10h et 12h pour une émission spéciale !", ajoute Yannick

Au cours des derniers mois, d'autres formes de langage ont été abordées : le langage du corps avec l'expression théâtrale ou encore le mime, ou bien la danse et le langage des signes.



été CHARTRES DE BRETAGNE **jeunes**

Inscriptions à partir du 21 mai + d'infos sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

